

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 27 mars 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 20/03/2018
Présents : 20	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 2	<b>Présents :</b> Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Michel SALLES, Robert SOUQUE
Votants: 22	
Pour: 22	
Contre: 0	<b>Représentés:</b> Gérard BARO par Francis BOUTES, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Abstentions: 0	<b>Présents non votants :</b> <b>Excusés:</b> Roland BASCOUL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Sylvie QUEROL, Philippe VIDAL
	<b>Absents:</b>

#### Objet: Bilan Contrat Local de Santé

En juillet 2013, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé avec l'Agence Régionale de Santé dans un Contrat Local de Santé, conclu autour de quatre axes stratégiques :

- Les soins de premier recours et urgences
- Le parcours de santé des personnes âgées
- Le développement du panier de services de soins et de prévention de proximité, avec un focus sur les addictions, la santé mentale des jeunes et l'accès aux droits.
- Le développement de la télémédecine

Un avenant prolongeant le CLS jusqu'au 30 juin 2018 a été signé avec l'ARS, afin de réaliser le bilan du CLS depuis 2013 et d'inscrire les priorités du nouveau Projet Régional de Santé (PRS) et de la Stratégie Nationale de Santé dans les perspectives de travail du prochain contrat.

Afin de communiquer sur les résultats de la démarche du Contrat Local de Santé, une synthèse de ce bilan a été réalisée et présentée lors du dernier comité de pilotage. Elle sera diffusée à l'ensemble des Maires, des élus en charge des CCAS et des Présidents de Communautés de Communes du Pays, ainsi qu'aux partenaires du Contrat Local de Santé.

Cette synthèse présente :

- La finalité du Contrat Local de Santé, les axes stratégiques, et le diagnostic de territoire
- Les principaux résultats par axe stratégique
- Le travail de partenariat mené depuis 2013
- Une répartition géographique des différentes réponses apportées
- L'organisation de la gouvernance
- Le rôle et les missions de la coordonnatrice du Contrat Local de Santé.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre connaissance et acte de cet état d'avancement.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend connaissance et acte de cet état d'avancement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 27 mars 2018.

Le Président,  
Jean ARCAS

